

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Octobre 2019 à Chartres

Président : Adrien ALAMICHEL

L'an deux-mille-dix-neuf, le quinze octobre à vingt heures les membres de l'association Subaqua Club de Chartres se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Maison pour tous des Hauts de Chartres 5 rue des Hauts de Chartres 28000 Chartres. L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Adrien ALAMICHEL en qualité de Président.

Est nommée secrétaire Liliane FERMIN.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, et une liste des représentés, qui laissent apparaître un total de 93 adhérents.

Le quorum est atteint.

Conformément à nos statuts tous les membres présents sont à jour de leur cotisation.

Le Président déclare l'Assemblée Générale ouverte et rappelle l'ordre du jour.

Le Président soumet aux adhérents le rapport de l'Assemblée Générale du treize octobre deux-mille-dix-huit pour approbation. Pas de voix contre.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport Moral du Président

Le Président remercie les membres de leur présence pour cette Assemblée Générale 2019, la cinquantième si l'on considère à l'Assemblée Générale constituante de 1969.

Il remercie Monsieur LE GOFFIC vérificateur aux comptes de sa présence.

Le Président remercie tous les bénévoles, formateurs, médecins, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au bon fonctionnement du club cette saison.

Cette saison 2018-2019 devait être pleine de festivités et de surprises, toujours dans un esprit de cohésion et de dynamisation du club. Nos objectifs ont été atteints.

Une autre surprise, moins prévue, est arrivée en septembre avec la fosse percée. Le club a vécu 40 ans sans fosse, nous allons survivre une année.

Le Président aimerait que chaque personne présente se rende compte du potentiel de notre club, au regard de structures plus modestes. Approcher les 300 licences confère à notre club une capacité d'innovation et de possibilité extraordinaire. Chaque membre peut proposer des idées au Comité Directeur. Il souligne un essai particulièrement concluant sur la conduite du RIFA, innovant dans l'ouverture qu'il va permettre à cet enseignement au sein de chacune des formations du club. Il ne cache pas son ambition de rendre chaque formation partiellement autonome dans la conduite de cet enseignement. Pour cela il faut des formations de cadre. Il est important de conserver les compétences en interne au SCC.

Comme à l'accoutumée le Président renouvelle son engagement profond pour conduire cette présidence dans l'intérêt du club et de ses membres, afin d'assurer sa pérennité. C'est une tâche qu'il conduit avec conviction.

Le Président rappelle les objectifs de sa présidence et du Comité Directeur dans son intégralité :

- Formé des encadrants
- Maintenir le niveau de qualité
- Développer les cursus culturels
- Maintenir le nombre des sorties en milieu naturel
- Moderniser la communication.

C'Chartres Métropole Subaqua

Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports & affiliée à la FFESSM sous le N° 27280120 le 28/10/1969. Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969). Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030. SIRET 447 961 442 00012, code APE 926C, Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres

Complexe aquatique L'ODYSEE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – www.scc28.fr



Lors de l'Assemblée Générale de 2018 le Président avait annoncé un changement de nom du club.

Voici l'exposé du contexte :

Le SCC peut pratiquer l'ensemble de ses activités à l'Odyssee grâce à une convention tripartite entre Chartres Métropole (propriétaire de l'Odyssee), Vert Marine (exploitant et délégataire de service public) et le SCC.

Chartres Métropole souhaite dans sa politique de cohérence territoriale, notamment sportive, et de promotion du nom de l'agglomération harmoniser l'identité autour de C'Chartres Métropole ainsi que par l'identité graphique s'y afférant.

La décision du Comité Directeur est d'arrêter les dispositions suivantes :

- Adoption du nom d'usage C' Chartres Métropole Subaqua pour toutes les communications officielles et / ou publiques de l'association (électroniques, courriers postaux, articles de presse, compte- rendus, rapports, site web...).
- Adoption de la charte graphique et logo C'Chartres Métropole Subaqua pour toutes les communications officielles et/ou publiques de l'association (électroniques, courriers postaux, articles de presse, compte- rendus, rapports, site web...).
- Maintien de la dénomination officielle Subaqua Club de Chartres.

Ces décisions n'impliquent pas de modification des statuts.

Le Comité Directeur, après l'assemblée générale informera les instances (Préfecture, Banque, Insee, autres instances administratives) de l'adoption du nom d'usage.

Le Président rappelle que ce qui fait notre association ce sont tous les adhérents qui la composent et qui la font vivre. Le Comité Directeur continuera à s'investir avec le même engagement.

Approbation du rapport moral du Président

Le rapport moral du Président est approuvé à la majorité, trois abstentions.

Rapport financier de l'année 2018/2019

Florence LECOQ et Daniel SORAND donnent lecture détaillée du bilan comptable du SCC de l'année 2018/2019 dont les comptes sont arrêtés au 31/08/2019.

Montant total des charges : 253 783,88 - résultats (bénéfice) : 14 026,28

Montant total des produits : 267 810,16 - résultats (déficit) : 3 390,72

Compte de résultat du 01/09/2018 au 31/08/2019

Total de l'actif : 104 550,62

Total du passif : 104 550,62

La comptable et le trésorier se proposent de donner toutes informations et explications requises.

Approbation du rapport financier des comptes de l'exercice clos le 31/08/2019 :

Le rapport financier et comptable de l'exercice sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes sont annexés au présent Procès –Verbal.

Rapport de la secrétaire

Le Subaqua Club de Chartres est le premier club de la région Centre Val de Loire avec 288 licenciés pour l'année 2018/2019.

250 certificats médicaux ont été délivrés par nos médecins fédéraux du club

Le Comité Directeur s'est réuni en 7 séances au cours de l'année. La secrétaire donne lecture des différents brevets validés FFESSM de l'année 2018/2019 au Subaqua Club de Chartres, soit un total de 122 cartes CMAS attribuées à nos membres.

C'Chartres Métropole Subaqua

Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports & affiliée à la FFESSM sous le N° 27280120 le 28/10/1969. Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969). Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030. SIRET 447 961 442 00012, code APE 926C, Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres

Complexe aquatique L'ODYSEE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – www.scc28.fr

Le rapport est soumis au vote pour approbation

Pas de remarques, le rapport est approuvé à l'unanimité.

Synthèse des formations 2018/2019

Bilan des formations N1 : 21 validés à Erquy

Bilan des formations N2 : 12 validés à St Malo.

Bilan des formations GP/N4 / 10 inscrits, 2 reçus à la Graule Subaquatique, les autres candidats se présenteront en septembre.

Bilan formation MF1 : 3 inscrits & 2 reçus à la Graule subaquatique.

Bilan formation nitrox : 14 certifiés.

Bilan formation Apnée eau libre : 13 apnéistes piscine, 4 confirmés eau libre ont obtenu leur cursus, plusieurs sorties ont été organisées en mer.

Bilan formation Antéor : 2 candidats ont obtenu leur cursus à la Graule.

Formation Biologie Marine : 6 candidats de Chartres ont obtenu le cursus PB1 en Biologie Marine lors d'une sortie organisée à Erquy.

Entraînement nage dirigée nage avec palme

Sylvie Nolin, Grégory Guet, Franck Rotiel assurent tous les lundis l'entraînement dirigé de 19h à 20h30 dans le bassin extérieur. Il y a eu 28 séances pour 44 plongeurs différents (11 femmes et 33 hommes), 9 minimum et 25 maximums. Ces entraînements permettent de garder une condition physique.

Section sportive AS/Marceau : Eau libre : 5, confirmé eau libre : 3, cursus N1 scaphandre : 3

Section sportive AS/ Collège Jean Moulin : Pass'apnée

Bilan Plongée jeunes en famille : plongeur OR : 6, N1 5, pass'apnée : 8

RIFA xx : 5

Archéologie : 6 PA1 reçus cette saison. Nous remercions la commission Archéo Ile de France pour leur accompagnement.

Bilan Plongée Sportive en Piscine

La PSP du SCC a participé à la coupe du monde à Nîmes en octobre 2018 à laquelle ont participé cinq nations :

Russie, Estonie, Maroc, Allemagne et la France. Pas de classement pour la coupe du monde de Nîmes car les équipes de région étaient invitées, seule une équipe de France avait été sélectionnée.

L'équipe de Chartres a été sélectionnée en fonction de sa participation régulière aux compétitions et de ses résultats (podium/top10).

Le Subaqua Club de Chartres représentait la moitié des 8 sélectionnés par le Comité Régional.

L'équipe de Chartres est composée de 12 personnes qui s'entraînent régulièrement, plusieurs arbitres, 3 juges dont 2 juges fédéraux 1er degré.

C'Chartres Métropole Subaqua

Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports & affiliée à la FFESSM sous le N° 27280120 le 28/10/1969. Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969). Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030. SIRET 447 961 442 00012, code APE 926C, Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres

Complexe aquatique L'ODYSSEE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – www.scc28.fr



La saison 2019/2020 sera en progression d'effectif.

Notons les titres régionaux obtenus par le SCC.

Sorties

Sortie club annuelle de l'Ascension à Cala Monjoi, une sortie à Bali Komodo. Plusieurs sorties exploration et technique à St Malo et la Graule.

Au total 26 sorties en milieu naturel.

Le Président évoque le programme et projets en cours 2019/ 2020

Une formation de cadre apnée.

4 Initiateurs en cours de formation avec l'examen final en janvier 2020.

3 MF1 en stage final 2020.

Malgré l'absence d'entraînement en fosse, toutes les formations seront reconduites, les entraînements techniques seront assurés en milieu naturel.

Bilan matériel

L'inspection visuelle de tous les blocs air a été effectuée en septembre 2019. L'inspection visuelle des détendeurs et stab a été contrôlée en décembre 2018 et janvier 2019. Elle sera reconduite en décembre 2019 et janvier 2020. Toutes ses vérifications sont enregistrées sur un registre interne au sein du club par nos référents matériel.

Actions

Le SCC a participé aux baptêmes des jeunes de CMN. Egalement à l'occasion de la soirée Zen pour petits et grands. Des baptêmes en partenariat avec un centre de loisir ont permis de faire découvrir la FFESSM à une quinzaine de jeunes.

Manifestations

Nage avec palmes le 2 et 3 mars 2019 en Compétition Nationale à l'odyssée. Les commissions régionales et nationales de nage avec palme ont mis en valeur des bénévoles du SCC qui participaient à l'organisation de cette manifestation, indispensable à la réussite de la compétition.

Le SCC fête ses 50 ans :

2019 le SCC fête les 50 ans de la création du club. Plusieurs activités festives étaient programmées :

- Repas festif du 14 juillet, 70 personnes se sont réunies.
- Plongée à St Malo sur l'épave du Fetlar pour les 100 ans de son naufrage vingt plongeurs ont participé.
- Une soirée de gala aura lieu le 16 Novembre 2019.

Aucune question diverses ou écrites.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le Président



Signature of the President, accompanied by the official stamp of Subaqua Club Chartres (FFESSM n° 27280120).

La Secrétaire



Signature of the Secretary.

C'Chartres Métropole Subaqua

Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports & affiliée à la FFESSM sous le N° 27280120 le 28/10/1969. Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969). Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030. SIRET 447 961 442 00012, code APE

926C, Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres

Complexe aquatique L'ODYSSEE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – www.scc28.fr

